



SÉCURITÉ ET CONFIANCE

Les entreprises qui choisissent de s'implanter en Valais profitent au quotidien d'un environnement naturel et de conditions cadres propices à la créativité et à la productivité. Le canton offre une stabilité politique, des coûts d'exploitation attractifs, un marché immobilier détendu ainsi qu'un prix avantageux de l'énergie.

Photo
Chien du St-Bernard (Valais)
© Valais/Wallis Promotion Thomas Andenmatten



Une gouvernance fiable

Photo

Le palais du gouvernement valaisan (Sion)
© Serge Ballestraz

STABILITÉ POLITIQUE : UN TERRAIN PROPICE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2015, le Valais a fêté le bicentenaire de son entrée dans la Confédération Helvétique. Des célébrations et des événements se sont déroulés tout au long de l'année pour commémorer 200 ans d'histoire commune.

Le gouvernement valaisan, élu au suffrage universel, comprend cinq membres : ils composent le Conseil d'Etat et se répartissent les différents dicastères. Leur mandat dure quatre ans et chacun d'entre eux assure à tour de rôle la présidence pendant un an. Le pouvoir législatif appartient au Grand Conseil, composé de 130 députés. Le peuple valaisan est régulièrement appelé à se prononcer par voie référendaire sur des dossiers stratégiques concernant le canton ou la Confédération. Les résultats des urnes témoignent souvent de la capacité du peuple suisse à faire prévaloir l'intérêt commun. À titre d'exemple, en 2012 les valaisans ont refusé à 70 % l'initiative proposant une augmentation du nombre de semaines de vacances (six au lieu de quatre) et en 2009 ils ont accepté à 60 % un relèvement temporaire des taux de la TVA pour un financement additionnel de l'assurance invalidité. Les 134 communes valaisannes bénéficient d'une vaste autonomie, par exemple en matière de taux d'imposition.

La stabilité de la vie politique, une administration efficiente et l'accessibilité des autorités politiques garantissent un haut niveau de fiabilité et de pragmatisme pour l'économie.

COHÉSION SOCIALE

Le Valais est le troisième canton suisse en termes de superficie ; les éléments naturels – montagnes, lacs, glaciers, forêts – occupent une grande partie du territoire, permettant ainsi une valorisation esthétique de l'habitat. La population permanente, actuellement de 336'000 habitants, enregistre une croissance constante. Elle se concentre dans la plaine du Rhône et sur les coteaux. La capitale du canton, Sion, compte 33'500 habitants. Les autres villes principales sont Brig, Visp, Sierre, Martigny et Monthey.

Un niveau de vie confortable, des traditions et des valeurs fortes, un sens communautaire encore très ancré et une intégration réussie des étrangers (en 2015 ils représentaient 23 % de la population, en provenance pour la plus grande partie de pays européens) constituent le ciment de la société valaisanne. Le Valais enregistre par ailleurs un des taux de criminalité les plus bas parmi les grands cantons suisses. En baisse depuis 2012, ce taux a enregistré en 2014 le niveau le plus faible en Suisse romande pour la 4^e année consécutive. Un accent particulier est mis sur la prévention et sur la construction d'un rapport de confiance entre la population et les forces de l'ordre.



Marché du travail et de l'immobilier favorables

Photo

Personnel dans le bâtiment administratif (Martigny)
© Etat du Valais François Perraudin

EMPLOYEURS ET EMPLOYS : UN PARTENARIAT DURABLE

A l'instar du reste de la Suisse, le canton du Valais affiche un taux de chômage faible, autour de 4 %. Ce niveau n'est pas particulièrement plus élevé chez les jeunes. Celà traduit de façon exemplaire la performance du système éducatif suisse qui permet de choisir soit l'apprentissage pratique d'un métier, soit la voie de la formation tertiaire (universités, hautes écoles, écoles polytechniques) Ce système dual assure aux entreprises un réservoir formidable de main-d'œuvre qualifiée à tous les niveaux, des métiers de base aux profils les plus pointus.

Pour les profils hautement qualifiés, un nombre croissant de jeunes valaisans (7'700 en 2014 contre 4'400 en 2000) fréquentent les hautes écoles suisses. En Valais, le dynamisme des instituts de formation et de recherche contribue à alimenter le marché du travail au travers de partenariats et projets menés en collaboration avec les entreprises. La HES SO, particulièrement réactive aux besoins de l'industrie, a par exemple lancé en 2013 la filière Energie et techniques environnementales, afin de répondre à la demande d'expertise et de compétences de plus en plus pointues dans ces branches.

En plus d'être bien formés, les employés valaisans possèdent des compétences linguistiques supérieures, de par le bilinguisme du canton (français/allemand) et la présence de nombreuses communautés étrangères.

Les employeurs et les syndicats mènent un partenariat social actif : les conflits se règlent autour d'une table de négociation et les grèves sont extrêmement rares (la dernière grande grève remonte à 1954). Aussi, grâce à une qualité de vie exceptionnelle, le Valais attire de nombreux talents du reste de la Suisse et de l'étranger, tout en restant concurrentiel sur le plan des salaires.

En résumé, les entrepreneurs peuvent trouver en Valais une main d'œuvre qualifiée, multilingue, fiable et engagée, et avoir la garantie d'une législation du travail claire, stable et efficace.

UN MARCHÉ DE L'IMMOBILIER DÉTENDU

Pour les entreprises qui choisissent de s'installer et développer leurs activités en Valais, le canton dispose sur l'ensemble de son territoire de nombreux objets immobiliers. De plus, les prix sont très avantageux et il est courant de pouvoir utiliser des terrains sous la forme d'un droit de superficie (location). Les objets immobiliers dédiés à une activité économique peuvent être achetés sans aucune restriction par des étrangers.

En comparaison suisse, un taux confortable de logements vacants (2.04) et des prix de la construction avantageux rendent plus aisée la recherche d'une habitation familiale.



Une fiscalité attrayante

Photo
Service et conseil (Sion)
© Etat du Valais Jean-Yves Glassey

UNE FISCALITÉ MODÉRÉE POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES

En Suisse, les impôts sont déterminés et perçus par le gouvernement fédéral, les cantons et les communes. La concurrence fiscale nationale contribue de manière décisive à l'allègement de ces charges, si bien que la fiscalité des entreprises et l'imposition de la main d'œuvre hautement qualifiée sont en général très avantageuses en Suisse. Au niveau fédéral, le taux d'imposition des entreprises n'est que de 8,5 %. A cela viennent s'ajouter les impôts sur les bénéfices versés au canton et à la commune.

La TVA a été introduite en Suisse en 1995. Le régime pratiqué est similaire à la majorité des pays de l'Union Européenne. Le taux normal est fixé à 8,0 %, ce qui en fait un des plus bas de l'UE. Un taux réduit à 2,5 % s'applique à différentes catégories de marchandises et de prestations de services.

DES MESURES DE SOUTIEN ET D'ALLÈGEMENT FISCAL

Lorsqu'une entreprise ayant un projet d'investissement vient s'installer en Valais, elle peut, à certaines conditions (création d'emplois dans le canton, innovation, investissement, non concurrence sur le marché local), bénéficier d'une exonération fiscale au niveau cantonal et communal. Dans certaines communes, elle peut également bénéficier d'une exonération de l'impôt fédéral direct.

Sous certaines conditions, les entreprises qui choisissent de s'implanter en Valais peuvent également bénéficier d'aides financières (soutien en fonds propres, cautionnements, subventions).

ABSENCE DE L'IMPÔT SUR LES SUCCESSIONS

Le canton du Valais ne perçoit pas d'impôt sur les successions et donations en faveur du conjoint non séparé de corps et des héritiers en ligne directe. En ligne collatérale, les taux d'imposition sont par ailleurs très favorables.



La création d'entreprise simplifiée

Photo
Idiap (Martigny)
© Etat du Valais idiap

CRÉER SON ENTREPRISE FACILEMENT ET RAPIDEMENT

Les entreprises et les particuliers peuvent créer une entreprise rapidement et facilement. Dans la plupart des cas, la création juridique d'une entreprise ne prend que deux à quatre semaines et ne coûte généralement pas plus de 5'000 francs suisses. Seule condition requise : la personne habilitée à signer doit résider en Suisse.

Rappelons aussi que la disponibilité des autorités décisionnelles et une administration fluide facilitent grandement les démarches administratives des sociétés.

ONE STOP SHOP

Business Valais réunit sous la même entité tous les acteurs de la promotion économique valaisanne. Un seul interlocuteur permet ainsi d'offrir un soutien rapide et de répondre avec efficience aux différentes requêtes des porteurs de projet.

Business Valais informe les entrepreneurs étrangers intéressés sur les conditions-cadre, les atouts du site économique et la procédure à suivre pour l'implantation d'une société ou pour un investissement. Une fois que la décision de s'établir en Valais est prise, Business Valais apporte gratuitement son soutien à la coordination du projet à travers ses Case Managers, qui vont conseiller l'entrepreneur dans toutes les démarches nécessaires à la réalisation de son idée. Aussi, grâce aux compétences de ses partenaires, Business Valais met à disposition un éventail de prestations professionnelles et personnalisées en matière d'accompagnement et de coaching, de recherche de financement, de transfert technologique, de formation et de mise en relation. Parmi les différents services offerts par Business Valais :

- Appui financier aux entreprises
- Soutien à l'innovation
- Soutien à l'internationalisation
- Facilitation des investissements et implantations
- Promotion de la place économique
- Animation et réseautage des acteurs économiques